

L'histoire sur Internet Protéger le patrimoine religieux

François Gloutnay

Volume 23, Number 3, 2017

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/87040ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions Histoire Québec
La Fédération Histoire Québec

ISSN

1201-4710 (print)
1923-2101 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Gloutnay, F. (2017). L'histoire sur Internet : protéger le patrimoine religieux. *Histoire Québec*, 23(3), 42–42.

L'HISTOIRE SUR INTERNET

Protéger le patrimoine religieux

par François Gloutnay, journaliste et chroniqueur Web auprès de plusieurs médias, membre de la Société d'histoire de la seigneurie de Chambly.



En octobre 2017, le Conseil du patrimoine religieux du Québec a remis ses Prix d'excellence annuels. L'organisme reconnaît ainsi la qualité des initiatives que prennent des citoyens et des collectivités pour s'assurer que leur patrimoine religieux local soit préservé des affres du temps et, surtout, qu'il soit mis en valeur.

Cette année, dans la catégorie Restauration, c'est la municipalité de Yamaska qui a obtenu un Prix d'excellence. Elle était honorée pour sa restauration d'une grande statue de Jésus, érigée au bord de la route principale, il y a maintenant plus de 175 ans. La statue est protégée par un édicule et une clôture de bois.

Le monument est aujourd'hui connu par le nom de calvaire Albert-Mondou. Construit en 1838, il rappelle que le patriote Dominique Charland, emprisonné, avait fait la promesse de construire un calvaire s'il était libéré. Les descendants de Dominique Charland ont veillé longtemps à la conservation du monument. À partir de 1942, c'est un citoyen de Yamaska, Albert Mondou, qui en a pris soin. Le calvaire, qui appartient aujourd'hui à la municipalité, porte le nom de son dernier protecteur qui est décédé en 2013 à l'âge de 100 ans.

Soumis aux rigueurs des saisons, le calvaire devait toutefois être restauré. Une subvention du ministère de la Culture et des Communications a permis d'engager des professionnels pour ce travail. Lors de la remise du Prix d'excellence, le jury a « souligné l'initiative et la démarche entreprises par la municipalité dans sa volonté de réaliser une restauration exemplaire selon les meilleures pratiques en conservation du patrimoine ».

Si bien des églises et des monuments religieux ont été démolis au fil des années, un peu partout au Québec des gens se mobilisent « pour conserver vivant ce legs gigantesque qu'est le patrimoine religieux québécois », se réjouit le Conseil du patrimoine religieux du Québec. Chaque année, l'organisme analyse et subventionne plusieurs projets de mise en valeur de ce patrimoine. Son site Web présente les projets qu'il entend financer cette année ainsi que les études patrimoniales réalisées par son personnel.

L'adresse : www.patrimoine-religieux.qc.ca

Diane De Tonnancourt, mairesse de Yamaska, reçoit le Prix d'excellence 2017, volet Restauration, du Conseil du patrimoine religieux du Québec. Source des photographies : Le Conseil du patrimoine religieux du Québec.

